

MINISTRE DE L'ENVIRONNEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

Madagascar National Parks

AVIS D'APPEL D'OFFRES

Date : **16 SEPT 2026**

Appel d'offres N° : **10 -26/AON/MNP/KFW/PCD II/T**

Financement : KfW BMZ 2017 68 837

1. Le Gouvernement de la République de Madagascar a obtenu un appui financier du ministère fédéral de la coopération économique et du développement (BMZ) par la KfW-Banque de Développement (la « KfW »), Allemagne, pour financer le coût du programme « Pêche Côtière Durable – Phase II (PCD II) ». Une partie des sommes accordées à ce financement sera utilisée pour effectuer les travaux de construction du Bureau Régional du programme Pêche Côtière Durable à Toliara.
2. Madagascar National Parks invite, par le présent Avis d'Appel d'Offres les Entreprises en BTP ou en Génie civil éligibles à présenter leur offre sous pli fermé pour l'exécution des « **Travaux de construction d'un Bureau Régional du programme Pêche Côtière Durable à Toliara** »
3. La procédure de passation de marché est passée conformément aux procédures d'appel d'offres décrites dans les « Directives pour la Passation de Marchés de Prestations de Conseils, Travaux de Génie Civil, Installations, Fournitures et Services Divers dans la Coopération Financière avec des Pays Partenaires », version Janvier 2019, révisée en juillet 2024, (disponible sur le site <https://www.kfw-entwicklungsbank.de/PDF/Download-Center/PDF-Dokumente-Richtlinien/FZ-Vergaberichtlinien-V-2021-FR.pdf>)
4. Le Dossier d'Appel d'offre complet, rédigé en langue française, peut être consulté ou demandé par tout soumissionnaire désirant prendre connaissance ou obtenir des informations contre une demande écrite adressée à Madame La Directrice Générale, MNP au courriel : contact@mnpparks.mg
5. Une visite de lieux obligatoire est prévue le **30 septembre 2026 à 09h00mn précédée d'une réunion d'information le même jour**, aux frais des soumissionnaires. Elle donnera lieu à la délivrance d'un certificat de visite.
6. Les offres devront être parvenues, sous pli fermé, au bureau de **Madagascar National Parks** au plus tard le **15 Octobre 2026 à dix (10) heures** portant la référence « **TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BUREAU RÉGIONAL DU PROGRAMME PÊCHE CÔTIÈRE DURABLE A TOLIARA** » et avec la mention « **À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement** », à l'adresse indiquée ci-dessous. Les offres remises après ce délai seront automatiquement rejetées. Les plis seront ouverts le même jour à **10H20mn**, à la même adresse en présence des représentants des soumissionnaires qui souhaitent y assister.
7. La soumission des offres par voie électronique **ne sera pas** autorisée.
8. Chaque offre doit être accompagné(e) d'une garantie de soumission, sous forme de chèque de banque libellé au nom de **Madagascar National Parks** ou d'une lettre de garantie bancaire de soumission d'un montant de : **MGA 5 000 000 (cinq millions d'ariary)**
9. L'adresse à laquelle il est fait référence ci-dessus est :

Madagascar National Parks – Lot AI 10C - Ambatobe - 103 Antananarivo

Adresse électronique : contact@mnpparks.mg

Pour Madagascar National Parks
La Directrice Générale



RAKOTOARISOA Ony

